



- **CEREALES** : - Blé et escourgeon : les situations les plus avancées sont au stade « décolllement de l'épi »
- Orge de printemps : surveillance aux pucerons dès la levée.
- **COLZA** : Charançons de la tige , Melligèthes : vol en cours, à surveiller.

CÉRÉALES

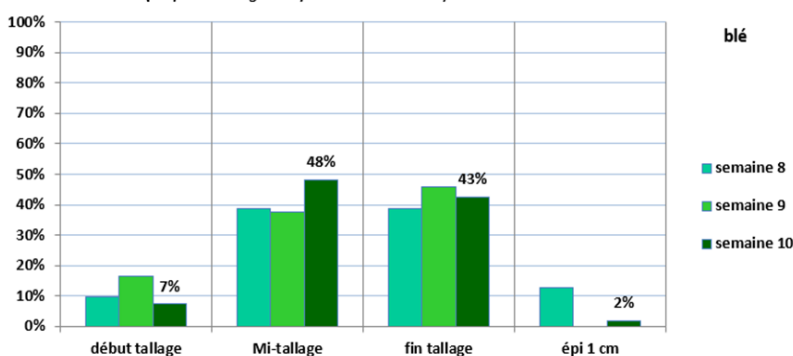
Céréales :

Cette semaine, 77 parcelles sont observées au sein du réseau : 54 de blé, 18 d'orge d'hiver et 5 d'orge de printemps.

Blé :

la majorité des parcelles est au stade « plein tallage » - les stades vont de « début tallage » à « épi 0.5 mm ». **35% des parcelles sont au stade « décolllement de l'épi »** - les situations les plus avancées ont une hauteur de l'épi de 5 mm : KWS EXTASE semis du 05/10 dans la Somme et NEMO semis du 16/10 dans l'Oise. **1 situation est au stade « épi 1 cm »** : RGT LEXIO semis du 13/10 dans l'Aisne.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Blé - essai variétés au stade « redressement »
(source : C. GAZET CA59/62)

Orge d'hiver :

80 % des parcelles du réseau sont au stade « fin tallage - redressement ». Les situations les plus avancées sont au « décolllement de l'épi » : KWS AK-KORD semis du 19/10 dans le Nord avec une hauteur de l'épi de 3 mm, LG ZEBRA semis du 10/10 et KWS FARO semis du 19/10 dans la Somme avec une hauteur de l'épi de 4 mm. **2 situations sont au stade « épi 1 cm »** : KWS ORBIT semé le 01/10 dans la Somme et KWS FARO semis du 10/10 dans l'Aisne.

Orge de Printemps :

Actuellement au sein du réseau, 5 parcelles sont enregistrées dont 3 parcelles ne sont pas encore levées.

Dans l'Aisne pour RGT PLANET, 1 situation est au stade « 2 feuilles » semis du 05/01 et 1 parcelle est au stade « 3 feuilles » semée au 15/12.

Maladies: à ces stades, les maladies ne sont pas préjudiciables. C'est à partir du stade « 1-2 nœuds » qu'il faudra s'en préoccuper.

Blé : quelques symptômes de septoriose sont observés sur les f3 du moment sur 5 parcelles de blé (KWS EXTASE, GEDSER, CAMPESINO et CHEVIGNON).



Orge d'hiver « fin tallage »
(source : C. GAZET CA 59/62)

Rouille jaune

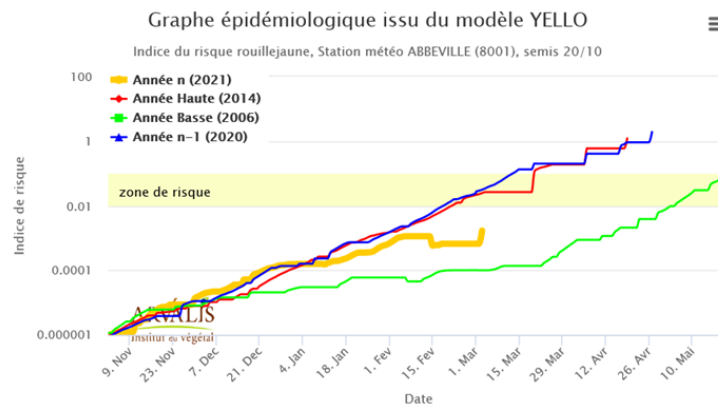
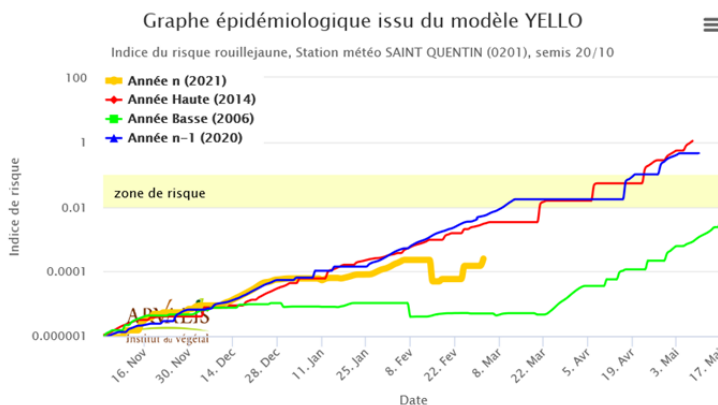
Compte tenu de la période de gel du 07 au 14 février, les températures négatives ont abaissé le risque rouille jaune issu du modèle YELLO et positionne l'année 2021 (trait jaune) en risque moins élevé que l'année 2020 (trait bleu). Les conditions climatiques du printemps seront à suivre pour le développement potentiel de cette maladie. La vigilance reste de mise, en particulier sur la bordure maritime, les semis précoces et les variétés sensibles.

La zone jaune visualise l'expression potentielle de symptômes en situations à risque (variétés sensibles...). Rappelons qu'une grande majorité des variétés de blé cultivée dans la région présente un bon niveau de résistance à la rouille jaune.

Orge d'hiver :

sur les f3 du moment quelques symptômes d'helminthosporiose sont constatés sur 2 parcelles (KWS AKKORD, LG ZEBRA), d'oïdium sur 1 parcelle (KWS FARO). De la rhynchosporiose est également constatée sur 4 parcelles (KWF FARO et KWS ORBIT) et quelques pustules de rouille naine sur 1 parcelle (KWS FARO).

Hors réseau, des symptômes de viroses JNO sont signalés dans l'Oise sur les variétés RAFAELA et DEMENTIEL et dans la Somme sur LG ZEBRA.



Orge d'hiver – Helminthosporiose teres (source : C. GAZET CA59/62)



Orge d'hiver – symptômes de JNO LG ZEBRA du 15/10 (source : A.ALBAUT CA80)

Pucerons: aucune observation

La surveillance doit se réaliser jusqu'au stade tallage. Restez vigilants sur les parcelles de blés semées tardivement et les parcelles d'orge de printemps (plaque engluée ou observation sur plante aux heures les plus chaudes de la journée).

Seuils de nuisibilité :

Pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade tallage.

Campagnols et mulots :

des dégâts de campagnols sont toujours signalés sur 2 parcelles de blé (en non labour précédent lin et en labour précédent maïs).

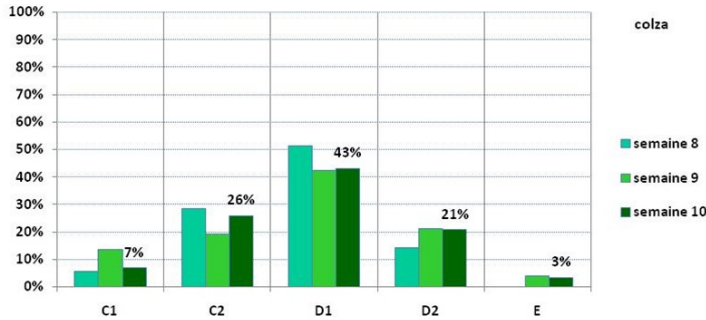
Pour connaître l'état des résistances et les recommandations associées, maladie par maladie, téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2021.

COLZA

Stades.

58 parcelles renseignées cette semaine. Le stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) est majoritaire avec 43% des parcelles. 26% sont au stade C2 (entre-nœuds visibles, élongation des tiges) et 21% au stade D2 (inflorescence principale dégagée). 7% des parcelles sont encore au stade C1 (reprise de végétation), et 3% sont à un stade avancé, au stade E (boutons séparés).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Des dégâts importants de gel sont signalés dans le Pas de Calais, avec une destruction de parcelle.

Ces difficultés sont majoritairement le résultat d'un état sanitaire peu satisfaisant (présence importante de larves d'altises), d'hydromorphie ou d'une exposition de la parcelle au vent.



Colza stade D2
(M. Roux - Duparque CA02)



Colza stade E
(C. Gazet - CA59 62)



colza dégâts de gel sur parcelle
(G.Bourrez - UNEAL)



colza dégâts de gel sur plante
(H.Gosse de Gorre - CA59 62)

93% des parcelles sont au stade sensible pour les charançons de la tige du colza

67% des parcelles sont au stade sensible pour les mélégièthes

Charançons de la tige : vol en cours, à surveiller

Le **charançon de la tige du colza** est piégé dans 42 parcelles cette semaine (contre 28 la semaine dernière) à hauteur de 1 à 100 individus et une moyenne de 9,76.

Le **charançon de la tige du chou** est piégé dans 30 parcelles de la région (contre 16 la semaine dernière) à hauteur de 1 à 100 individus, avec une moyenne de 13,9. Ce ravageur n'est pas nuisible.

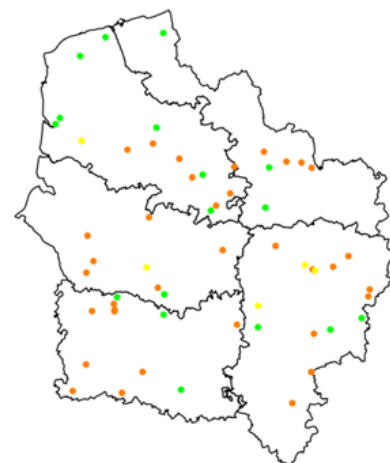
La carte ci-dessous répertorie les points d'observations en Hauts de France en fonction du nombre de charançons de la tige du colza capturés.

La période de risque s'étend du début de l'élongation de la tige (stade C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

La quasi-totalité des parcelles sont aux stades de sensibilité, contre 60% la semaine dernière.

Les conditions de température supérieures à 9°C avec absence de vent et peu de pluies sont favorables au vol du charançon.

Parcelles observées du 2021-03-02 au 2021-03-09



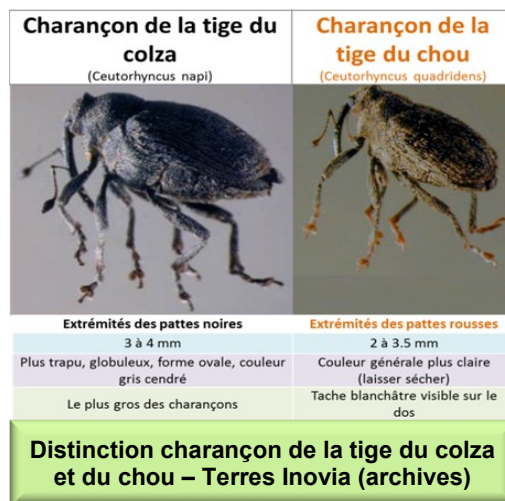
Piege : Nb de charançons tige du colza : [0-1] [1-2] [2-100]

Ces conditions étant toujours réunies à ce jour, il faut continuer la surveillance. Les périodes de gel matinal devraient toutefois ralentir les vols, ainsi que les vents annoncés en milieu de semaine. Mais il faut rester vigilant car les températures sont supérieures à 9°C en journée.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le **charançon de la tige du colza** (plus gros, corps noir et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le **charançon de la tige du chou** (plus petit, corps gris et bouts des pattes rouges) qui n'est pas nuisible.

Retrouvez les dispositifs d'observation dans les BSV 2 et 3.

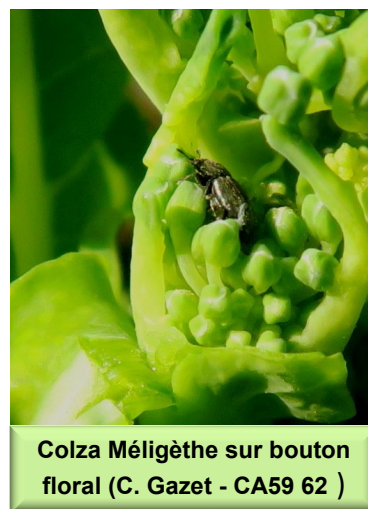


Une fois les charançons arrivés dans la parcelle (captures en cuvette), les femelles sont matures généralement après un délai moyen de 8 à 10 jours. **Dans ces conditions, le risque peut être potentiellement présent si des captures ont été relevées depuis 2 semaines et plus, si le risque n'a pas encore été pris en compte et s'il n'y a pas encore présence de fleurs en parcelle.**

Méligèthes

Des **méligèthes** ont été capturés dans 38 parcelles, avec de 1 à 150 individus dénombrés en cuvette dans 12 parcelles. Ils ont également été observés dans 16 parcelles sur 6 à 80% des plantes, avec une moyenne de 40%. On trouve de 0,1 à 5 méligèthes par plante en parcelle, et une moyenne de 1,44.

Les méligèthes sont toujours bien présents cette semaine, et en augmentation en fréquence malgré un rafraîchissement des températures matinales. Deux facteurs expliquent leur présence plus importante : Les températures supérieures à 14°C en journée qui favorisent leur activité, et le nombre de parcelles au stade sensible qui est passé de 29% la semaine dernière à 67% cette semaine.



Seuils indicatifs de risque en fonction de l'état du colza et de son stade		
	Colza au stade D1	Colza au stade E
Colza vigoureux	Pas d'intervention, attendre le stade E	6 à 9 méligèthes par plante**
Colza peu vigoureux*	50% de plantes infestées ou 1 méligèthe par plante**	65 à 75% de plantes infestées ou 2 à 3 méligèthes par plante**

*ou conditions peu favorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasites antérieurs...)

**Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.

Larves de grosse altise : toujours présentes

Des **larves d'altise** sont repérées dans 21 parcelles du réseau. 1 à 100% des plantes sont touchées, avec une moyenne de 48 %.

Parmi les 21 parcelles, seules 9 sont encore au stade de sensibilité entre C1 et C2.

3 Berlèse ont été réalisées. Le nombre de larves par plante varie de 1 à 6 avec une moyenne de 2,63 larves par plante.

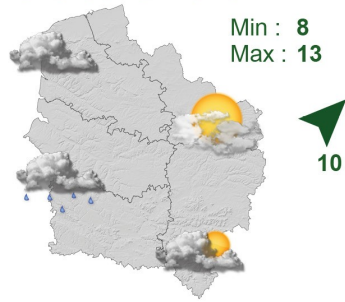
Les larves sont encore présentes, mais le risque est passé pour la majorité des parcelles. Seules les parcelles en retard de végétation peuvent encore pâtir de leur présence.

Maladies

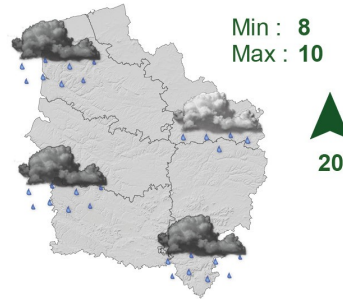
Aucune observation cette semaine.

METEOROLOGIE

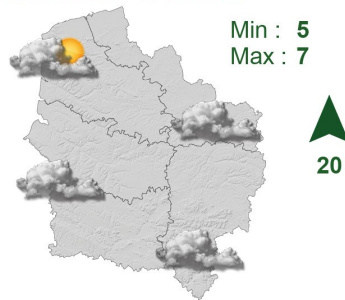
Mercredi 3 Mars



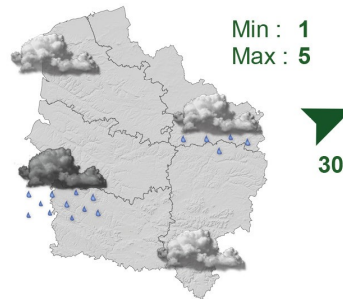
Jeudi 4 Mars



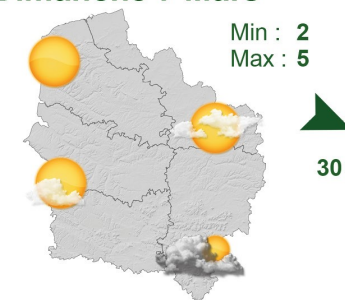
Vendredi 5 Mars



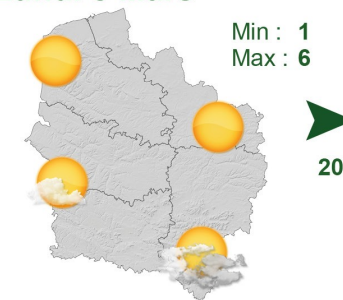
Samedi 6 Mars



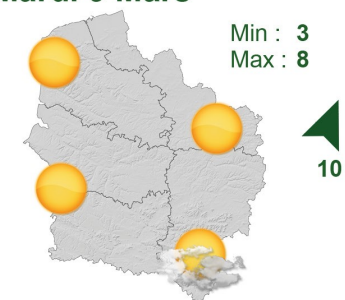
Dimanche 7 Mars



Lundi 8 Mars



Mardi 9 Mars



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alena, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermovco, Teroco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

